

Pale...Aji!

Numéro 13, Mars 2024



Ansannm pou yon Demen Miyò an Ayiti



11 janvier 2024 | Formation des enseignant.es à Bombardopolis sur l'engagement citoyen
(Moment d'animation)

Quoi de neuf ce trimestre ?

Éditorial :

L'Éducation citoyenne, une grande priorité pour ADEMA **Mausert François** | Page 1

L'appui d'ADEMA à des OSC de jeunes pour favoriser l'implication active d'une jeunesse consciente **Michel-Ange Joseph** | Page 1

Zoom sur un programme : Défis Jeunes - Mise en place du Programme d'Éducation à la citoyenneté active en milieu scolaire **Manon Schluchin** | Page 2

Réflexion autour de... : Difficultés d'apprentissage de la lecture, quelques pistes pour la combattre **Achille Raymond** | Page 3

Rencontre avec... : Usecery Pierre, présidente du Groupe Consultatif de Môle Saint-Nicolas **Christ-Falin Oralus** | Page 4

Rencontre avec... : Nos deux volontaires Eirene Suisse **Manon Schluchin et Jérémie L'Homme** | Page 4

Dans le bas Nord-Ouest... : Existence de l'ENINO à Jean Rabel comme frein à la machine de délinquance des jeunes dans le BNO **Christ-Falin Oralus** | Page 5

Album de quelques activités réalisées | Page 6

Brèves des programmes | Page 7

Nos principaux partenaires techniques et financiers | Page 7



ADEMA HAITI
www.ademahaiti.org

76 Boulevard du 15 Octobre / Rte de Tabarre Pétion-Ville Haïti
Centre de Formation Bois d'Or à Jean Rabel
Route de Floxy - Bombardopolis
E-mail : association@ademahaiti.org
3703 2581 / 3711 1149

L'Éducation citoyenne, une grande priorité pour ADEMA

Depuis ses débuts, ADEMA a opté pour un mode d'intervention basé sur la participation effective des citoyens et citoyennes. Les habitant.es, placé.es au cœur de la démarche, sont ainsi à la fois bénéficiaires et acteur.trices du développement. En 2024, la participation citoyenne ne doit pas être une utopie ni une affaire de vieux. Les défis à combattre sont trop nombreux et surtout, ils ne sont susceptibles d'être vaincus que par la solidarité et l'entraide.

Dans le cadre de ses actions, qu'il s'agisse du Programme Éducation ou du Programme d'Appui au développement local (PADL), l'éducation citoyenne a une place prépondérante car, comme décrit dans le document de référence du projet « Défis Jeunes », les jeunes Haïtiens et Haïtiennes représentent la population la plus importante du pays. Plus de 50% de la population a entre 10 et 24 ans. Toutefois, malgré cette représentation importante au niveau démographique, l'avis de la jeunesse haïtienne n'est pas pris en compte ni sollicité par les instances politiques locales et/ou régionales.

Le programme d'Éducation à la citoyenneté active mené par ADEMA dans le cadre du projet « Défis Jeunes » a pour objectif de sensibiliser les jeunes, à travers l'école, à leurs droits et devoirs de citoyen.ne, de leur faire prendre conscience de leur potentiel et de leur montrer de quelles façons ils et elles peuvent être des acteurs et actrices engagé.es dans le développement de leur environnement. Pour ce faire, il s'agira de leur faire prendre part de façon active à des activités qui encouragent et favorisent leur participation et leur engagement. Ces activités leur permettront de prendre conscience de quelles manières ils et elles peuvent s'investir dans le développement de leurs établissement, localité ou région à différents niveaux (environnemental, culturel, vivre ensemble, système de santé, etc.). Le projet d'éducation à la citoyenneté est un projet transversal qui s'inscrit sur le long terme et dessine les bases de la participation et les outils nécessaires à la compréhension du fonctionnement de la société à tous les niveaux tout en donnant les moyens de pouvoir agir et s'engager de manière réfléchie, responsable et autodéterminée dans la vie politique, économique, sociale, culturelle et environnementale.

Mausert François
Directeur Exécutif d'ADEMA

L'appui d'ADEMA à des OSC de jeunes pour favoriser l'implication active d'une jeunesse consciente

Comme mentionné dans l'édition précédente, le projet « Défis Jeunes », implémenté par ADEMA au sein de son programme d'appui au développement local, poursuit son objectif principal qui est d'encourager la participation et l'engagement des jeunes exclu.es dans tous les espaces de décision du pays afin de leur permettre de porter la voix de la jeunesse. Ainsi, dans le cadre de ce projet, co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et Zanmi Ayiti, il a été envisagé de mettre en place un dispositif d'appui technique visant à renforcer la capacité de dix Organisations de la société Civile (OSC), mouvements et groupements de jeunes dans le bas Nord-Ouest. À travers ce dispositif, ADEMA compte favoriser l'implication active d'une jeunesse consciente.

Ainsi, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé à l'attention des organisations, mouvements et groupements de jeunes du bas Nord-Ouest sur une période de 20 jours du 5 au 25 février 2024. Cet AMI s'inscrit dans la logique d'intervention d'ADEMA qui permet aux acteurs et actrices d'apprendre en faisant. La sélection a été faite par un comité de sélection pluri-acteurs issus des institutions suivantes : Mairie, CASEC, Groupe consultatif jeune, MJSAC, MAST et ADEMA. Sur 31 OSC qui ont retiré le formulaire de l'AMI, 22 ont soumis un dossier de candidature.

Lors de l'analyse des dossiers reçus, suivant un ensemble de critères d'élimination et de priorisation prédéfinis, 3 dossiers ont été mis à l'écart car ils faisaient l'objet d'un des 6 critères éliminatoires. Parmi les 19 dossiers traités dans leur intégralité, 10 organisations de jeunes ont été retenues à raison d'au moins deux par commune. Après la publication des résultats, un diagnostic organisationnel a été effectué auprès des OSC retenues en vue de mettre en place un plan de renforcement adapté à leurs besoins. Dans ce plan de renforcement, environ 10 modules de formation ont été proposés, dont notamment : élaboration et gestion de projets, entrepreneuriat, engagement citoyen et éducation à la citoyenneté active, plaidoyer, Social Art for Behaviour Change (SABC) ou médiation culturelle.

Les prochaines étapes seront de poursuivre les activités de renforcement, de développer des synergies de collaboration entre les OSC jeunes et les CT à travers des dialogues pluri-acteurs et de les inciter à s'impliquer davantage. Une approche de partenariat public-privé sera aussi prochainement implémentée à travers un appel à projets entre ces 10 OSC.

Michel-Ange Joseph
Responsable programme d'appui au développement local d'ADEMA



PADL

Mise en place du Programme d'Éducation à la citoyenneté active en milieu scolaire

Dans notre dernière édition, nous vous parlions du Programme « Défis Jeunes » qui occupe actuellement le Programme d'appui au développement local d'ADEMA. Pour rappel, l'objectif principal de ce projet est d'encourager la participation et l'engagement des jeunes, sous représenté.es dans tous les espaces de décision du pays afin de leur permettre de porter la voix de la jeunesse.

Pour pouvoir agir sur un système, il faut avant tout comprendre son fonctionnement et ses mécanismes. Dans ce cadre-là, l'éducation à la citoyenneté joue un rôle essentiel dans la formation des élèves d'aujourd'hui. Le Ministère de l'Éducation du pays l'a d'ailleurs bien compris puisque, depuis la rentrée scolaire 2023, il impose cette matière dans le cursus scolaire fondamental de tous les Haïtiens et Haïtiennes. Toutefois, et c'est malheureusement bien souvent le problème, le Ministère n'a pas doté les écoles de ressources supplémentaires, qu'elles soient matérielles ou humaines, pour permettre sa réalisation.

Dans ce contexte-là, ADEMA souhaite renforcer les écoles qu'elle accompagne dans la mise en œuvre de l'enseignement de cette nouvelle matière. Loin de pouvoir remplacer le rôle du Ministère, elle souhaite avant tout apporter un appui dans la mise en œuvre d'activités concrètes favorisant le développement de valeurs citoyennes et permettant la prise de conscience du pouvoir d'agir de tout un chacun sur le développement de sa communauté.

Pour inscrire ce projet sur le long terme, ADEMA souhaite accompagner 20 écoles du bas Nord-Ouest dans la rédaction d'un plan d'action concret d'éducation à la citoyenneté active. Toutefois, afin d'assurer la mise en œuvre du projet, une première phase pilote a, dans un premier temps, été proposée. Celle-ci concerne 6 écoles des communes de Jean Rabel et de Bombardopolis.

Formation sur l'engagement citoyen à l'école EFA Pa Nou de Bombardopolis au profit des enseignant.es du district scolaire de Bombardopolis et Baie-de-Henne.

Durant cette phase pilote, plusieurs actions de formation ont été menées. Dans un premier temps, une formation globale sur le thème de l'éducation à la citoyenneté active, et plus particulièrement sur le sens de l'engagement citoyen, a été donnée à l'ensemble des professeur.es des écoles nationales partenaires d'ADEMA ainsi qu'aux référent.es de chaque école pilote. Ces formations ont en particulier permis de mettre l'accent sur le rôle essentiel de l'école dans l'accompagnement des élèves à devenir les citoyen.nes engagé.es de demain. En effet, l'école est un lieu de vie qui, bien qu'obéissant à des règles particulières, reproduit le fonctionnement d'une société en miniature. C'est notamment à travers leur vie d'élève que les citoyens et citoyennes acquièrent de nombreuses connaissances mais également un grand nombre de compétences essentielles à la vie en communauté. Bon nombre de ces compétences ne s'acquièrent d'ailleurs bien souvent pas dans les livres, mais bien à travers des situations réelles qui favorisent la communication, le respect, le compromis, l'autonomie ou encore la créativité.

L'école doit ainsi permettre à ses élèves d'expérimenter et prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, mais aussi de leur pouvoir d'agir pour développer et protéger leur patrimoine culturel, social et naturel.

Manon Schluchin

Volontaire Suisse pour ADEMA

Réflexion autour de...

Difficultés d'apprentissage de la lecture, quelques pistes pour la combattre

En Haïti, l'apprentissage de la lecture, pour les enfants qui ont un développement cognitif normal, se fait de l'âge de 5 à 9 ans. Ainsi, un enfant de 9 ans doit être capable de lire un petit texte et de le comprendre (si celui-ci n'est pas dans une langue étrangère nécessitant une traduction). C'est la raison pour laquelle de nombreuses structures utilisent des tests de niveau pour évaluer les compétences de base en lecture des enfants de 3^e année fondamentale.

Notre réflexion aujourd'hui se porte sur le retard que présentent certains enfants dans l'apprentissage de la lecture. C'est l'un des problèmes majeurs que rencontrent les écoles haïtiennes ces 10 dernières années. Celui-ci est d'autant plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain et encore plus dans les milieux ruraux défavorisés. Selon les chiffres du MENFP, le taux de redoublement au niveau fondamental est de 30% et c'est énorme. À ce niveau, les premières raisons de l'échec scolaire sont le problème de lecture, d'écriture et de calcul, mais le plus souvent c'est la difficulté d'apprentissage de la lecture qui force les enfants à redoubler.

ADEMA, dans ses différentes interventions en éducation durant ces 8 dernières années, oriente ses projets vers l'amélioration et la revalorisation de l'offre éducative publique qui est caractérisée par un taux élevé d'échecs scolaires dû au nombre élevé d'enfants en difficulté d'apprentissage. Cette année, le projet s'est également porté sur l'évaluation des compétences de base des enfants en lecture, écriture et calcul au niveau de la 3^e AF. Les résultats sont alarmants, plus de 50% des enfants ont un score faible en lecture. Les écoles qui, 10 ans auparavant, avaient le plus haut taux de réussite au niveau fondamental présentent aujourd'hui un résultat médiocre au test.

Lors d'une discussion ouverte avec certain.es enseignant.es sur les causes de cette difficulté, la plupart estiment que ce sont les enfants de nos jours qui ne sont pas motivés à apprendre. D'autres soutiennent que l'unique instance responsable de l'échec scolaire est l'État qui a banni le châtement corporel dans le système scolaire parce qu'avant, lorsque le bâton était permis à l'école, tous les enfants faisaient de leur mieux pour éviter d'être fouettés. Pour d'autres encore, c'est parce que les parents d'aujourd'hui n'assument pas leur rôle éducatif parental dans le sens qu'ils n'assurent aucun suivi sur l'apprentissage des enfants et laissent tout le travail sur le dos de l'école.

Que peut-on faire concrètement pour améliorer les résultats des enfants en lecture ?

Il y a beaucoup de choses que les acteurs, directeur.trices, enseignant.es et parents, doivent faire pour que les enfants obtiennent de bons résultats dans l'apprentissage de la lecture. Mais, avant tout, ces différent.es acteur.rices doivent développer une synergie entre eux vers le but recherché. Ensuite, des éléments comme ceux décrits ci-dessous doivent être pris en considération :

1. Eviter les classes pléthoriques. C'est souvent dans les classes surpeuplées que sont cachés les enfants incapables de lire car l'enseignant.e ne peut pas réaliser un suivi personnalisé de tous les enfants.
2. Les directeur.trices doivent s'assurer que les enseignant.es ont une formation sur la didactique de la lecture, sur la façon d'enseigner la lecture. Les pédagogues soutiennent que chaque discipline a sa manière d'être enseignée et la didactique de la matière doit être maîtrisée si l'on compte obtenir de bons résultats.
3. Les enseignant.es doivent appliquer une approche pédagogique différenciée où chaque enfant suivant son niveau pourrait recevoir de l'accompagnement de son enseignant.e pour avancer.
4. Les écoles doivent développer une nouvelle stratégie d'évaluation de la lecture. Il ne suffit pas de lire au tableau ou dans le livre mais de porter attention aux difficultés de l'enfant et d'y pallier.
5. L'école doit exiger une implication active des parents dans le processus d'apprentissage des enfants. Depuis le début de l'année, la direction doit informer les parents de la façon dont la collaboration direction-parents et enseignant.es-parents va se développer au bénéfice de chaque enfant.
6. Les parents doivent consulter les cahiers de leurs enfants chaque jour et le notifier.
7. Le matériel didactique et pédagogique nécessaire est mis à disposition des enseignant.es et des élèves.

Ces quelques pistes ne sont pas chose nouvelle, ce sont en fait les attributions des directions d'école, des enseignant.es et des parents, attributions qui sont jusqu'à présent négligées et aboutissent sur le mauvais résultat que l'on a sur le plan global. Pris en compte, ces pistes pourront aider à pallier la difficulté d'apprentissage de la lecture.

Raymond Achille

Responsable Suivi-Evaluation pour ADEMA

Rencontre avec Usecerry Pierre

Présidente du Groupe Consultatif de Jeunes (GCJ) de Môle Saint-Nicolas et membre du noyau central des GCJ du Bas Nord-Ouest



Parle-nous de toi Usecerry ?

On m'appelle Usecerry Pierre. Je suis enseignante et Directrice de la caisse populaire CAPOC de Côtes-de-Fer. Je suis une passionnée de lecture et de nature. Je suis Présidente du Groupe Consultatif de Jeunes de Môle Saint-Nicolas depuis août 2023. Je suis aussi membre d'un atelier de transformation dans ma localité. Tous les jours, j'essaie de conjuguer beaucoup d'efforts pour demeurer activement impliquée dans les dynamiques de jeunesse dans le bas Nord-Ouest.

ADEMA : Qu'est-ce qui t'a motivée à t'engager dans le développement de ta communauté ?

Usecerry : Mon sens de l'engagement vient en premier lieu de mon entourage avec lequel je passe beaucoup de temps à créer des initiatives et à prendre des risques ensemble.

Est-il important, selon toi, d'avoir un conseil de jeunes dans le BNO ?

Bien sûr. Comment travailler avec des jeunes et ne pas avoir de jeunes acteurs au cœur des actions pour surveiller que les actions soient faites selon les besoins des jeunes ? Il n'y a que nous qui puissions nous défendre, car seulement nous connaissons nos vrais problèmes.

Au sein du GCJ, quelles sont vos perspectives ?

En attendant que notre plan d'action soit prêt, dépendamment de nos échanges internes, je dirais que les perspectives sont grandes et que nous aurons besoin de beaucoup de soutien technique et financier pour les atteindre. En tant que membre du noyau central des GCJ du bas Nord-Ouest, je peux confirmer qu'à partir de l'été prochain, nous allons mettre en œuvre des actions de plaidoyer autour de l'un des problèmes prioritaires de la jeunesse.

Qu'est-ce qui, selon toi, pourrait encourager les jeunes à participer activement dans le développement de leur communauté ?

Je crois qu'ADEMA se trouve déjà sur la voie et je confirmerais qu'elle est bonne. Les jeunes ont besoin d'être formés davantage, car nombreux sont ceux qui s'écartent par manque de confiance en soi ou par manque de capacités.

Voilà déjà 8 mois que nos 2 volontaires d'Eirene Suisse ont rejoint l'équipe et se sont installés en Haïti. Petit point sur leur intégration en 2 questions.

Manon et Jérémie, comment vous sentez-vous aujourd'hui au sein d'ADEMA ?

Nos équipes respectives ont été vraiment très accueillantes. Passer des moments informels et sympathiques avec nos collègues en dehors du travail nous a aidés à tisser des liens étroits et à nous sentir à l'aise.

Après des premiers mois consacrés surtout à l'observation et à la compréhension du contexte, nous sommes maintenant pleinement opérationnelles. La charge de travail est actuellement élevée dans les 2 programmes d'ADEMA et nous espérons vraiment pouvoir apporter le soutien nécessaire à nos collègues.

Le contexte haïtien peut paraître hostile aux yeux d'étrangers, alors comment est la vie à Jean Rabel ?

Ce sont surtout les images chocs de la situation sécuritaire à Port-au-Prince qui sont relayées dans les médias européens. Nous essayons toutefois de rassurer nos proches, car ici, dans le Nord-Ouest, la situation est calme et nous nous sentons vraiment bien. Nous profitons d'ailleurs pleinement de la vie rabelloise. Nous adorons par-dessus tout nous fondre dans l'ambiance du marché, découvrir les magnifiques paysages de la région en partant en randonnée et nous mêler à la vie locale lors d'un petit match de basket ou d'une fête traditionnelle.

ADEMA COMMUNICATION

Dans le bas Nord-Ouest...



Les étudiant.es de l'ENINO ainsi que les membres de la direction se réunissent au Môle Saint-Nicolas pour un moment fort, d'amour et de vivre ensemble

Existence de l'ENINO à Jean Rabel comme frein à la machine de délinquance des jeunes dans le bas Nord-Ouest

Créée en 2005, en vertu d'une convention de collaboration entre le Ministère de l'Éducation Nationale et Initiative Développement (ID), l'Écoles Normale d'Instituteurs du Nord-Ouest (ENINO) était placée sous la responsabilité directe d'Initiative Développement puis d'ADEMA.

En tant qu'unique école normale fondamentale publique du Nord-Ouest, l'ENINO a pour mission la formation des futur.es enseignant.es et éducateur.trices pour les mettre à la disposition des écoles fondamentales (1^{er} et 2^{ème} cycles) et les centres préscolaires. Comme objectifs, l'ENINO tient à assurer la gestion de la formation des étudiants-maîtres, participer à la mise en place des formations pour les Écoles Fondamentales d'Application et Centres d'Appui Pédagogique (EFACAP) et autres structures de formation et contribuer au montage des modules de formation.

L'ENINO dispose de plusieurs salles de classe avec du mobilier pour les étudiants-maîtres, une salle de professeur, une salle de direction avec une petite bibliothèque, un dortoir de dix chambres pouvant recevoir cent vingt étudiants-maîtres, un Tableau Numérique Interactif (TNI), du matériel informatique, certains ouvrages, certains manuels, et du matériel didactique et pédagogique.

L'école est dirigée depuis 2015 par le rabellois Aunel FRANÇOIS. Après avoir occupé, depuis la fondation de l'établissement, le poste de professeur-formateur de

mathématiques, il est devenu en 2010 coordonnateur pédagogique puis, en décembre 2015, a été promu Directeur.

Selon lui : « L'ENINO est fréquentée par une pléiade de jeunes venu.es de diverses zones du bas Nord-Ouest, plusieurs dont les moyens économiques sont faibles. Ils et elles ont la chance de suivre un cursus de formation sur l'enseignement au niveau préscolaire ou fondamental. L'espace devient de plus en plus fréquenté surtout avec une augmentation considérable des filles. Cette institution est non seulement un espace d'apprentissage mais aussi une manière d'empêcher le déplacement massif des jeunes vers les grandes villes. Elle permet également un renouveau du système éducatif dans la zone en y intégrant des personnes formées. »

Finalement, s'il y a une dernière raison pour laquelle les jeunes du bas Nord-Ouest se réjouissent, c'est parce que l'ENINO représente une possibilité pour eux de tourner le dos à la délinquance et à l'oisiveté.

Christ-Falin Oralus
Chargé de communication pour ADEMA

Album de quelques activités réalisées



Réalisation d'une journée de formation pour 15 directeur.trices d'écoles publiques sur le processus de mise en place de plans d'amélioration dans les écoles.



Une journée de formation réalisée sur le thème de l'engagement citoyen au bénéfice de 32 référant.es des écoles pilotes dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'éducation à la citoyenneté.



Mise en place de trois classes spéciales de 5e année fondamentale pour 38 enfants sur-âgé.es (dont 20 filles) et mise à disposition de matériel didactique et pédagogique



Une journée de formation réalisée sur le thème de l'engagement citoyen au bénéfice de 35 enseignant.es des écoles pilotes dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'éducation à la citoyenneté



Distribution de kits scolaires à 926 enfants issu.es de familles vulnérables dans 25 écoles publiques appuyées par ADEMA.



Sélection de 10 associations, mouvements et groupes de jeunes à travers un Appel à Manifestation (AMI) lancé en janvier 2024 sur les 4 communes du Bas Nord-Ouest

Brèves
des
programmes

Éducation

- Réalisation d'une journée de formation pour 15 directeur.trices d'écoles publiques sur le processus de mise en place de plans d'amélioration dans les écoles.
- Distribution de kits scolaires à 926 enfants issu.es de familles vulnérables dans 25 écoles publiques appuyées par ADEMA.
- Subvention du coût des tissus d'uniforme au profit de 520 enfants.
- Mise en place de 3 classes spéciales de 5e année fondamentale pour 38 enfants sur-âgé.es, dont 20 filles, ainsi que formation des enseignant.es et mise à disposition du matériel didactique et pédagogique.

PADL

- Une journée de formation réalisée sur le thème de l'engagement citoyen au bénéfice de 32 référant.es des écoles pilotes dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'éducation à la citoyenneté.
- Une journée de formation réalisée sur le thème de l'engagement citoyen au bénéfice de 35 enseignant.es des écoles pilotes dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'éducation à la citoyenneté.
- Sélection de 10 associations, mouvements et groupes de jeunes à travers un Appel à Manifestation (AMI) lancé en janvier 2024 sur les 4 communes du Bas Nord-Ouest. Ces structures de jeunes retenues bénéficieront des appuis et renforcements de capacités techniques d'ADEMA dans le cadre du projet Défis Jeune.

Nos principaux partenaires techniques et financiers

Pour la rédaction : Equipe ADEMA Communication



ADEMA HAITI

76 Boulevard du 15 Octobre, Route de Tabarre – Pétion-Ville Haïti / Centre de Formation Bois d'Or à Jean Rabel / Floxi à Bombardopolis / 3711-11 49 / association@ademahaiti.org / www.ademahaiti.org